

1405. Renaissance de la Roche-Jagu

Article d'Erwan Chartier

publié dans "Le Télégramme" du 5 septembre 2002

C'est dans le dernier quart du XI^e siècle que certains historiens font remonter la création du domaine de la Roche-Jagu, en se basant sur un document de 1123, mentionnant un Riou, fils de Jagu. Celui-ci était un des proches du comte Etienne de Penthièvre souscrivant à l'érection en paroisse de Saint-Sauveur de Guingamp. Comme beaucoup de petits seigneurs de l'époque, Jagu avait dû ériger une tour située sur une motte, une petite place forte permettant de concrétiser ses pouvoirs féodaux. La Roche-Jagu devait alors ressembler aux autres châteaux sur motte, nombreux dans l'estuaire du Trieux, comme celui de Botloï, à quelques kilomètres au nord. Ce dernier est complètement en ruine aujourd'hui, mais on peut encore apercevoir les vestiges d'une petite construction rectangulaire, probablement la base empierrée d'une tour de bois. La famille et le domaine se développent. Des seigneurs de la Roche-Jagu sont mentionnés aux XII^e et XIII^e siècles. Ainsi, le livre des Ost du duc de Bretagne, en 1284, récapitulant les devoirs militaires des nobles bretons vis-à-vis de leur suzerain, stipule que Richard de la Roche-Jagu doit à l'armée ducale «*un demi chevalier dou fief de Ploézab*».

Le château est démantelé

En 1341, alors que débute la guerre de Succession, comme la plupart des nobles du comté de Guingamp, les seigneurs de la Roche-Jagu, Henri du Parc et sa femme Catherine de Troguindy, prennent parti pour Charles de Blois. Leur place-forte a alors une valeur stratégique importante car elle domine la ria du Trieux, avant Pontrieux, le port assurant la prospérité de Guingamp. A la fin du Moyen Age, la plupart des ports bretons sont en effet situés au fond des estuaires, dans des zones plus faciles à défendre que la côte. Quant aux propriétaires des forteresses, ils s'enrichissent grâce aux droits de passage sur la rivière. La Roche-Jagu est prise par le connétable de Clisson et par les partisans des Montfort. Ne souhaitant pas la défendre, il la détruit en partie afin qu'elle ne serve pas à nouveau à ses ennemis. Difficile d'imaginer l'aspect de ce second château avant sa destruction. On aperçoit toujours, aux extrémités de l'actuel corps de logis, des départs de murs, sans doute ceux de l'enceinte qui se dressait au XIV^e siècle. Sur une gravure du XIX^e siècle, on aperçoit aussi les vestiges d'une tour ronde, au sud-ouest du site, qui avait pris sur la vallée et un grand ravin. L'actuel bâtiment conserve aussi une ancienne tour carrée qui contient l'actuelle chapelle et qui semble dater du XIV^e siècle.

Les ouvriers kidnappés

Après la fin de la guerre de Succession, les ducs de la famille de Montfort décident d'appuyer leur autorité sur la petite et moyenne noblesse bretonne. Catherine de Troguindy, veuve depuis 1390, en profite. En 1405, elle obtient du duc Jean V le droit de «*faire redifier son chasteau qui avoit été desmoly durant la guerre d'Auray a la charge que le duc y auroit toujours son entrée libre sans empeschement de ladite Catherine*». C'est cette châtelaine qui va donner à la Roche-Jagu l'essentiel de l'allure que nous lui connaissons aujourd'hui. Plus que l'aspect fortifié, c'est l'aspect résidentiel qu'elle semble avoir privilégié en édifiant un long corps de logis. Le nouveau château est certes capable d'être défendu contre un coup de main, mais il est difficilement capable de résister à un siège en règle par une troupe nombreuse. Le chantier va bon train, mais l'autorisation ducale n'a pas fait que des heureux. Margueritte de Clisson, héritière des Penthièvre et possédant la forteresse voisine de

Châteaulin-sur-Trieux, au sud de Pontrieux, s'y oppose. En 1407, elle va jusqu'à faire prisonniers les ouvriers qui travaillaient à la Roche-Jagu. Par acte du 2 juillet, Jean V ordonne de les libérer et le chantier peut être mené à bien. En 1418, Catherine de Troguindy meurt.

L'héritière enlevée

Au cours du XV^e siècle, la seigneurie passe à la famille Péan. Ceux-ci restent des fidèles de la famille de Montfort. En 1451, le duc Pierre II élève Jean Péan, seigneur de La Roche-Jagu, à la dignité de banneret. En 1468, il est un des capitaines généraux de l'évêché de Tréguier. En 1474, son fils Pierre lui succède qui devient, en 1486, lieutenant général du duc pour l'évêché de Tréguier. En 1487, la Roche-Jagu devient une baronnie. C'est probablement Pierre qui reconstruit le chemin de ronde et procède à quelques aménagements intérieurs (chapelle et certaines cheminées). En 1488, Pierre Péan est tué à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier. Pour récompenser sa famille, la duchesse Anne exempte ses trois filles de droit de rachat. Elles sont sous la tutelle de Jean de Kerguezay. Mais Françoise, l'aînée, attise bien des convoitises. Et il semble que ce soit avec l'aide de son tuteur qu'un seigneur des environs, Louis de Coëtmen l'enlève dans des circonstances obscures. Il en fait sa femme en 1490, mais meurt deux ans plus tard. Françoise Péan se remarie en 1494 à un membre de la puissante famille d'Acigné. Le couple, dont un des fils sera évêque de Nantes, semble avoir délaissé la Roche-Jagu au profit de leurs terres dans les environs de Rennes et leur manoir de la Ville-Mario.

Propriétaire séquestré

Les descendants de Françoise Péan et Guillaume d'Acigné continuent de posséder la Roche-Jagu. En 1555, leur petit-fils, Louis d'Acigné, acquiert la forteresse voisine de Frynaudour, sur l'autre rive du Trieux. Comme pour de nombreux nobles, pour qui il pouvait autant s'agir d'une mode intellectuelle que de convictions religieuses, Louis d'Acigné semble avoir été tenté par le protestantisme. Par mesure de discrétion, il utilise la Roche-Jagu plutôt que ses autres résidences, pour y organiser des prêches et des offices du culte réformé. Quelques vassaux et gentilshommes des environs semblent avoir y assisté. Les enfants de Louis, Jean d'Acigné et ses quatre soeurs reçoivent une éducation protestante. Mais, en 1585, un édit royal interdit aux protestants de détenir des places de sûreté sous peine d'exil. Louis d'Acigné choisit... de rester. Le 11 janvier 1586, devant un notaire, il fait déclaration de catholicité : *«Ample profession de la religion chrétienne, catholique, apostolique et romaine»*. Ce reniement n'écarta pas la suspicion lorsque débutèrent les troubles de la guerre de la Ligue en Bretagne en 1589. Louis d'Acigné préfère entretenir une petite garnison qui s'élève à vingt-cinq arquebusiers en 1591. Cette année-là, Louis meurt, et son fils Jean lui succède. Quelques mois plus tard, la Roche-Jagu est prise par les chefs ligueurs Kerouzy et Kergoanton, seules les dépendances du château semblent avoir souffert. Le château semble ensuite être revenu aux partisans d'Henri IV. Pour entretenir la garnison, les d'Acigné accélèrent le paiement des rentes qui leur sont dues sur leurs domaines. La chose ne semble pas avoir été du goût de tout le monde, notamment d'un de ses créanciers, un certain Kermarquer. Pour l'historien Hervé Le Goff, il s'agit de François Arrel, un des lieutenants du chef de guerre Guy-Eder de la Fontenelle. Kermarquer capture Jean d'Acigné et ne le libère en 1592, après plusieurs mois de captivité, que contre une rançon de 20 000 écus d'or.

Garnison mal payée

Pendant ce temps, mal payée, la garnison de la Roche-Jagu semble s'être payée sur la population. On sait ainsi que le capitaine La Plante, tenant la forteresse, retint quelque temps prisonnier *«Raoul le juif le vieil»* avant d'en obtenir une rançon. Jean

d'Acigné semble, en tout cas, avoir gardé de forts mauvais souvenirs des guerres de la ligue : au début du XVII^e siècle, il fit démanteler sa forteresse de Frynaudour, occupée par une bande de maraudeurs pendant les troubles, afin qu'elle ne soit plus jamais utilisée par des gens de guerre. Les descendants de Jean d'Acigné se désintéressèrent de leur château qui ne fut pas occupé du XVII^e au XIX^e siècle. Classé monument historique, il a été restauré par le département qui, depuis quelques années, s'est lancé dans un important projet de mise en valeur des environs de la place forte. Propriété du Conseil général des Côtes-d'Armor depuis 1958, le château de la Roche-Jagu à Ploéalz accueille des milliers de visiteurs chaque année. Vieille de neuf siècles, l'histoire de cette élégante forteresse dominant la vallée du Trieux fut parfois bien mouvementée : ouvriers kidnappés, héritière enlevée, repaire de soudards... C'est dans le dernier quart du XI^e siècle que certains historiens font remonter la création du domaine de la Roche-Jagu, en se basant sur un document de 1123, mentionnant un Riou, fils de Jagu. Celui-ci était un des proches du comte Etienne de Penthièvre souscrivant à l'érection en paroisse de Saint-Sauveur de Guingamp. Comme beaucoup de petits seigneurs de l'époque, Jagu avait dû ériger une tour située sur une motte, une petite place forte permettant de concrétiser ses pouvoirs féodaux. La Roche-Jagu devait alors ressembler aux autres châteaux sur motte, nombreux dans l'estuaire du Trieux, comme celui de Botloï, à quelques kilomètres au nord. Ce dernier est complètement en ruine aujourd'hui, mais on peut encore apercevoir les vestiges d'une petite construction rectangulaire, probablement la base empierrée d'une tour de bois. La famille et le domaine se développent. Des seigneurs de la Roche-Jagu sont mentionnés aux XII^e et XIII^e siècles. Ainsi, le livre des Ost du duc de Bretagne, en 1284, récapitulant les devoirs militaires des nobles bretons vis-à-vis de leur suzerain, stipule que Richard de la Roche-Jagu doit à l'armée ducale «*un demi chevalier dou fief de Ploéalz*».

Le château est démantelé

En 1341, alors que débute la guerre de Succession, comme la plupart des nobles du comté de Guingamp, les seigneurs de la Roche-Jagu, Henri du Par et sa femme Catherine de Troguindy, prennent parti pour Charles de Blois. Leur place-forte a alors une valeur stratégique importante car elle domine la ria du Trieux, avant Pontrieux, le port assurant la prospérité de Guingamp. A la fin du Moyen Age, la plupart des ports bretons sont en effet situés au fond des estuaires, dans des zones plus faciles à défendre que la côte. Quant aux propriétaires des forteresses, ils s'enrichissent grâce aux droits de passage sur la rivière. La Roche-Jagu est prise par le connétable de Clisson et par les partisans des Montfort. Ne souhaitant pas la défendre, il la détruit en partie afin qu'elle ne serve pas à nouveau à ses ennemis. Difficile d'imaginer l'aspect de ce second château avant sa destruction. On aperçoit toujours, aux extrémités de l'actuel corps de logis, des départs de murs, sans doute ceux de l'enceinte qui se dressait au XIV^e siècle. Sur une gravure du XIX^e siècle, on aperçoit aussi les vestiges d'une tour ronde, au sud-ouest du site, qui avait prise sur la vallée et un grand ravin. L'actuel bâtiment conserve aussi une ancienne tour carrée qui contient l'actuelle chapelle et qui semble dater du XIV^e siècle.

Les ouvriers kidnappés

Après la fin de la guerre de Succession, les ducs de la famille de Montfort décident d'appuyer leur autorité sur la petite et moyenne noblesse bretonne. Catherine de Troguindy, veuve depuis 1390, en profite. En 1405, elle obtient du duc Jean V le droit de «*faire redifier son chasteau qui avoit été desmoly durant la guerre d'Auray a la charge que le duc y auroit toujours son entrée libre sans empeschement de ladite Catherine*». C'est cette châtelaine qui va donner à la Roche-Jagu l'essentiel de l'allure que nous lui connaissons aujourd'hui. Plus que l'aspect fortifié, c'est l'aspect résidentiel qu'elle semble avoir privilégié en édifiant un long corps de logis. Le nouveau

château est certes capable d'être défendu contre un coup de main, mais il est difficilement capable de résister à un siège en règle par une troupe nombreuse. Le chantier va bon train, mais l'autorisation ducale n'a pas fait que des heureux. Margueritte de Clisson, héritière des Penthièvre et possédant la forteresse voisine de Châteaulin-sur-Trieux, au sud de Pontrieux, s'y oppose. En 1407, elle va jusqu'à faire prisonniers les ouvriers qui travaillaient à la Roche-Jagu. Par acte du 2 juillet, Jean V ordonne de les libérer et le chantier peut être mené à bien. En 1418, Catherine de Troguindy meurt.

L'héritière enlevée

Au cours du XV^e siècle, la seigneurie passe à la famille Péan. Ceux-ci restent des fidèles de la famille de Montfort. En 1451, le duc Pierre II élève Jean Péan, seigneur de La Roche-Jagu, à la dignité de banneret. En 1468, il est un des capitaines généraux de l'évêché de Tréguier. En 1474, son fils Pierre lui succède qui devient, en 1486, lieutenant général du duc pour l'évêché de Tréguier. En 1487, la Roche-Jagu devient une baronnie. C'est probablement Pierre qui reconstruit le chemin de ronde et procède à quelques aménagements intérieurs (chapelle et certaines cheminées). En 1488, Pierre Péan est tué à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier. Pour récompenser sa famille, la duchesse Anne exempte ses trois filles de droit de rachat. Elles sont sous la tutelle de Jean de Kerguezay. Mais Françoise, l'aînée, attise bien des convoitises. Et il semble que ce soit avec l'aide de son tuteur qu'un seigneur des environs, Louis de Coëtmen l'enlève dans des circonstances obscures. Il en fait sa femme en 1490, mais meurt deux ans plus tard. Françoise Péan se remarie en 1494 à un membre de la puissante famille d'Acigné. Le couple, dont un des fils sera évêque de Nantes, semble avoir délaissé la Roche-Jagu au profit de leurs terres dans les environs de Rennes et leur manoir de la Ville-Mario.

Propriétaire séquestré

Les descendants de Françoise Péan et Guillaume d'Acigné continuent de posséder la Roche-Jagu. En 1555, leur petit-fils, Louis d'Acigné, acquiert la forteresse voisine de Frynaudour, sur l'autre rive du Trieux. Comme pour de nombreux nobles, pour qui il pouvait autant s'agir d'une mode intellectuelle que de convictions religieuses, Louis d'Acigné semble avoir été tenté par le protestantisme. Par mesure de discrétion, il utilise la Roche-Jagu plutôt que ses autres résidences, pour y organiser des prêches et des offices du culte réformé. Quelques vassaux et gentilshommes des environs semblent avoir y assisté. Les enfants de Louis, Jean d'Acigné et ses quatre soeurs reçoivent une éducation protestante. Mais, en 1585, un édit royal interdit aux protestants de détenir des places de sûreté sous peine d'exil. Louis d'Acigné choisit... de rester. Le 11 janvier 1586, devant un notaire, il fait déclaration de catholicité : *«Ample profession de la religion chrétienne, catholique, apostolique et romaine»*. Ce reniement n'écarta pas la suspicion lorsque débutèrent les troubles de la guerre de la Ligue en Bretagne en 1589. Louis d'Acigné préfère entretenir une petite garnison qui s'élève à vingt-cinq arquebusiers en 1591. Cette année-là, Louis meurt, et son fils Jean lui succède. Quelques mois plus tard, la Roche-Jagu est prise par les chefs ligueurs Kerouzy et Kergoanton, seules les dépendances du château semblent avoir souffert. Le château semble ensuite être revenu aux partisans d'Henri IV. Pour entretenir la garnison, les d'Acigné accélèrent le paiement des rentes qui leur sont dues sur leurs domaines. La chose ne semble pas avoir été du goût de tout le monde, notamment d'un de ses créanciers, un certain Kermarquer. Pour l'historien Hervé Le Goff, il s'agit de François Arrel, un des lieutenants du chef de guerre Guy-Eder de la Fontenelle. Kermarquer capture Jean d'Acigné et ne le libère en 1592, après plusieurs mois de captivité, que contre une rançon de 20 000 écus d'or.

Garnison mal payée

Pendant ce temps, mal payée, la garnison de la Roche-Jagu semble s'être payée sur la population. On sait ainsi que le capitaine La Plante, tenant la forteresse, retint quelque temps prisonnier «*Raoul le juif le vieil*» avant d'en obtenir une rançon. Jean d'Acigné semble, en tout cas, avoir gardé de forts mauvais souvenirs des guerres de la ligue : au début du XVII^e siècle, il fit démanteler sa forteresse de Frynaudour, occupée par une bande de maraudeurs pendant les troubles, afin qu'elle ne soit plus jamais utilisée par des gens de guerre. Les descendants de Jean d'Acigné se désintéressèrent de leur château qui ne fut pas occupé du XVII^e au XIX^e siècle. Classé monument historique, il a été restauré par le département qui, depuis quelques années, s'est lancé dans un important projet de mise en valeur des environs de la place forte.

Erwan Chartier

Copyright © **Le Télégramme** 05/09/02